

Bac pro aménagements paysagers

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

EPLEFPA PERIGORD - LEGTPA
PERIGUEUX
BOYER Marie-Ange
06.80.02.92.70
marie-ange.boyer@educagri.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Actif(ve) non salarié(e)
Elève sous statut scolaire

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

Avoir entre 16 et 29 ans révolus A partir de 15 ans pour les sortants de 3ème Pas d'âge limite pour les personnes en situation de handicap L'entrée en formation est soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise. Toutefois possibilité de débiter un cycle de formation en apprentissage dans la limite d'une durée de 6 mois.

Prérequis pédagogiques :

Niveau 5 : CAP ou BEP

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

Le titulaire de ce bac pro travaille dans une entreprise de travaux paysagers ou au sein du service espaces verts d'une collectivité locale ou d'un syndicat intercommunal. Il participe à la conduite de chantiers paysagers : il prépare, organise et exécute les travaux, utilise et entretient les matériels et les équipements. Il améliore les sols, établit le piquetage, met en place les voies et les réseaux, effectue les plantations, installe l'irrigation, l'éclairage, le mobilier Il peut encore entretenir les espaces paysagers : il taille les végétaux, les arbres et les haies, désherbe les sols, les pelouses et les massifs, il suit l'état sanitaire des végétaux et assure leur traitement. Il est en relation avec les différents partenaires de l'entreprise, les clients et les fournisseurs.

Contenu et modalités d'organisation

Enseignements professionnels Choix techniques d'aménagements paysagers selon les enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Analyse des conditions de mise en œuvre d'un chantier d'aménagements paysagers : enjeux du chantier, diagnostic de conduite du chantier, éléments du contexte socio-économique et environnemental du chantier. Identification des végétaux utilisés en aménagements paysagers avec leurs caractéristiques écologiques, esthétiques. Réalisation des travaux d'entretien et de création d'aménagements paysagers. Utilisation des matériels et des équipements : préparation des matériels, réglage, maintenance. Le diplôme est divisé en capacités : Capacités générales C1- Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles C2- Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle C3- Développer sa motricité C4- Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques Capacités professionnelles C5- Réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement C6- Assurer la conduite d'un chantier C7- Réaliser des interventions d'aménagement végétal C8- Mettre en place des infrastructures C9- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Commentaires sur la durée hebdomadaire

Parcours personnalisé suivant le résultat aux tests de positionnement ou

possibilité de validation d'acquis académique .

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Mixte

Commentaires sur la durée hebdomadaire

La durée hebdomadaire est de 35 h en entreprise et en centre

Validation(s) Visée(s)

Bac pro aménagements paysagers - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS. Quelques CS sont aussi accessibles.

Calendrier des sessions

| Numéro Carif | Dates de formation | Ville | Organisme de formation | Type d'entrée | CPF | Modalités |
|--------------|-----------------------------|------------------|-------------------------------------|---------------|----------------------|-----------------------------|
| 00168647 | du 01/09/2020 au 30/06/2022 | Monbazillac (24) | EPLEFPA PERIGORD - LEGTPA PERIGUEUX | | MON COMPTE FORMATION | Contrat app FPC Contrat pro |
| 00224933 | du 01/09/2021 au 30/06/2024 | Monbazillac (24) | EPLEFPA PERIGORD - LEGTPA PERIGUEUX | | MON COMPTE FORMATION | Contrat app FPC Contrat pro |

00268485du 01/06/2022 au
30/06/2025Monbazillac
(24)EPLEFPA
PERIGORD -
LEGTPA
PERIGUEUX**00336577**du 01/09/2023 au
31/08/2026Monbazillac
(24)EPLEFPA
PERIGORD -
LEGTPA
PERIGUEUXNon
éligible**00336576**du 01/09/2023 au
31/08/2026Monbazillac
(24)EPLEFPA
PERIGORD -
LEGTPA
PERIGUEUXNon
éligible**00414648**du 01/09/2024 au
31/08/2027Monbazillac
(24)EPLEFPA
PERIGORD -
LEGTPA
PERIGUEUXNon
éligible**00414669**du 01/09/2024 au
31/08/2027Monbazillac
(24)EPLEFPA
PERIGORD -
LEGTPA
PERIGUEUXNon
éligible**00522902**du 01/09/2025 au
31/08/2028Monbazillac
(24)EPLEFPA
PERIGORD -
LEGTPA BERGERACNon
éligible**00522910**du 01/09/2025 au
31/08/2028Monbazillac
(24)EPLEFPA
PERIGORD -
LEGTPA BERGERACNon
éligible